

Réforme de l'université: inquiétude des villes moyennes universitaires (PAPIER D'ANGLE)

EDUCATION-UNIVERSITÉS-VILLES-COLLECTIVITÉS - 06/10/2007 10h13 - AFP

SAINT-BRIEUC, 6 oct 2007 (AFP) - La réforme de l'université inquiète les villes moyennes dotées d'établissements universitaires qui, malgré leurs bons résultats, craignent d'être sacrifiées sur l'autel de la mondialisation et de la rationalisation.

Si la France veut exister internationalement en matière d'enseignement supérieur, "il faut développer 15 ou 20 universités de renom sur le plan scientifique" dans les années à venir, selon Benoist Apparu, rapporteur du projet de loi sur l'autonomie des universités adoptée début juillet.

"Les autres (centres universitaires) auront plutôt vocation à l'insertion professionnelle", a expliqué M. Apparu, député de la Marne, lors d'un colloque organisé vendredi à Saint-Brieuc sur l'avenir des antennes universitaires dans les villes moyennes.

Face à ce plaidoyer pour une "répartition des rôles" privilégiant la constitution de quelques "champions du monde" universitaire, les représentants des antennes universitaires en villes moyennes ont vivement réagi.

"Cette évolution nécessaire ne doit pas se faire en sacrifiant les plus petits centres universitaires", a fait valoir Bruno Bourg-Broc, maire de Châlons-en-Champagne et président de la Fédération des maires des villes moyennes (Fmvm), l'une des deux structures organisatrices du colloque avec le Syndicat de gestion du pôle universitaire (Sgpu) de Saint-Brieuc.

Or "la réforme nous fait craindre le rapatriement des étudiants dans les métropoles régionales, opéré par les universités au nom de la rationalisation de l'enseignement supérieur et de sa lisibilité internationale", a-t-il ajouté.

"Du point de vue des élus de la Fmvm, il n'y a pas d'antinomie entre le nombre de sites (universitaires) et l'émergence de quelques-uns visibles de l'étranger", a-t-il encore assuré.

Les participants au colloque ont souligné que le développement de l'enseignement supérieur dans les villes moyennes "contribue à un aménagement équilibré du territoire" et "répond à l'objectif de démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur".

Alors que la déclaration de Lisbonne adoptée en 2.000 par l'Union européenne prévoit que 50% d'une classe d'âge devrait accéder à l'enseignement supérieur en 2010, "la France est actuellement à 39%", a rappelé Eric Martin, représentant de la Conférence des présidents d'université.

"Il faut donc reprendre la marche en avant de la démocratisation", a-t-il souligné.

Les participants ont décliné les nombreux atouts des villes moyennes en matière universitaire: on y trouve davantage d'étudiants de milieux modestes que leurs familles n'auraient pu envoyer dans une capitale régionale, les résultats obtenus sont souvent meilleurs en raison notamment d'une plus grande proximité avec l'encadrement, les conditions de vie y sont plus satisfaisantes.

En 2005-2006, les villes moyennes (entre 20.000 et 100.000 habitants) abritaient 95 antennes universitaires (extension d'une université) et 11 universités de plein exercice ou assimilées. Près de 11% des 1.550.000 étudiants français suivant un cursus universitaire (hors grandes écoles, IUT, etc..) le font dans les villes moyennes.

mcl/lma/dv